

Maladie de Lyme et prévention des piqûres de tiques



La lutte contre la maladie de Lyme et autres pathologies transmissibles par les tiques a fait l'objet, fin 2016, d'un plan national de prévention.

Ce plan prévoit, entre autres, la mise en œuvre d'actions de prévention et d'information en direction du grand public et des professionnels de santé.

C'est à ce titre que l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie vous informe de la mise à disposition de documents et informations à diffuser auprès de vos adhérents.

Ces documents sont accessibles sur le site de l'ARS en cliquant [ici](#).

Ils peuvent être commandés sur le site de l'Agence Nationale de Santé Publique /Santé Publique France : en cliquant [ici](#).

☰ Télécharger le fichier «Maladie de Lyme conseils de prudence»